

## CAROLE DELGA

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCI ALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMERIQUE

Discours

Paris, le 11 juin 2014

## Discours à l'occasion de la remise des Prix des métiers d'art - Mercredi 11 juin 2014 -

Mesdames et Messieurs,

Un métier d'art, c'est à la fois le travail de la technique et le jeu de l'imagination. Une œuvre d'art naît de ce subtil mélange ; et elle existe en tant que telle à partir du moment où elle est regardée.

Cette rencontre avec vous aujourd'hui à Bercy a été un moment spécial, un moment rare. L'un de ceux qui dessinent des sourires sur les visages et qui créent de nouvelles raisons de rêver. Les métiers d'art sont en effet résolument tournés vers l'avenir et il est toujours enthousiasmant de voir de jeunes artistes, comme Matthieu Simian-Mermier, récompensés pour leur travail, leur créativité et leur audace.

Pour la remise de vos prix, Bercy se transforme en salon des fêtes et je suis heureuse que ce soit au sein du Ministère de l'Economie que cet événement ait lieu. Parce que ce n'est pas anodin, parce que ce n'est pas un détail, parce que c'est plus que symbolique, parce que c'est emblématique. Les métiers d'art sont notre trésor public!

Bercy, c'est aussi la maison des artisans, c'est un atelier sur lequel vous pouvez vous appuyer pour valoriser vos savoir-faire qui sont aussi ceux de la France. L'art, au-delà de tout ce qu'il représente, au-delà de tout ce qu'il est, de tout ce qu'il exprime, l'art, dis-je, joue un





rôle très important dans l'économie française. Oui, c'est une vocation ; c'est aussi une formation, un apprentissage, un métier, un savoir-faire créatif, une tête dans les étoiles et un pied sur terre, une délicate alliance de passé, de présent et d'avenir. Et s'il fallait une preuve du potentiel que les métiers d'art représentent pour notre économie, je citerais le partenariat entre la Ville de Paris et l'INMA qui a conduit à installer cette année une pépinière d'entreprises dédiées aux métiers d'art au sein de l'INMA. C'est une chance extraordinaire pour les jeunes pousses de pouvoir fleurir dans une telle serre!

Les métiers d'art, c'est : 217 métiers différents, 38 000 entreprises, 95 000 emplois et 8 milli ards d'euros de chiffre d'affaires ! Désormais reconnus par la loi sur l'Artisanat, le Commerce et les TPE, ils constituent une source de création de richesse économique, touristique et sociale pour les territoires, dont l'avenir tient à leur capacité à se renouveler et à trouver une expression contem poraine.

Toutes les œuvres qui sont exposées ici sont magnifiques et pleines de promesses et je tiens à remercier l'INMA, et ses partenaires, pour l'organisation. Comme les Journées Européennes des Métiers d'Art, ces prix mettent à l'honneur ces métiers et ceux qui les incarnent, en leur permettant de se rencontrer et de collaborer efficacement ensemble. C'est une vitrine d'excellence pour l'artisanat français, qui met en lumière la diversité et la richesse des parcours scolaires et universitaires qui mènent aux métiers d'art, ainsi que la créativité des jeunes générations. Le parcours de Matthieu Simian-Mermier est un bel exemple, puisqu'il allie une licence en design de produits et packaging et un CAP bijouterie-joaillerie, et qu'il poursuit à présent son cheminement artistique en alternance avec une mention complémentaire Joaillerie.

Je constate avec plaisir le nombre croissant de candidats qui ont réalisé une formation aux métiers d'art après des études supérieures, - environ 30% -, et je me réjouis aussi de la mixi té qui s'opère dans les disciplines. La France est l'un des rares pays européens à avoir un sect eur des métiers d'art structuré par la cohabitation des organisations professionnelles nationales, d es chambres de métiers et de l'artisanat et une tutelle exercée par les pouvoirs publics.

A vous, les créateurs d'aujourd'hui, vous les entrepreneurs de demain, je voudrais dire que le Gouvernement est à vos côtés et qu'il vous donne les instruments pour sculpter vos





rêves. La loi artisanat, commerce et TPE, définitivement votée cette semaine, a franchi un pas décisif, attendu, en reconnaissant pour la première fois à ce niveau le secteur des métiers d'art, qui devient une cinquième activité au sein du répertoire des métiers. Un texte règlementaire nous

permettra dans quelques semaines, sur la base de la loi, de définir conjointement avec la Ministre

chargée de la culture, la liste des métiers ainsi consacrés. Cette reconnaissance, longtemps

demandée par les professionnels, c'est la vôtre et elle est dans cette loi.

Vous savez, je suis particulièrement sensible aux métiers d'art parce que Secrétaire d'Etat,

je suis aussi élue locale à Martres-Tolosane, dans une petite cité rurale, près de Toulouse.

C'est une jolie bastide circulaire dont l'une des nombreuses cartes de visite est son extraordinaire

faïencerie, dont la production date du XVIIIe siècle. Chaque pièce est unique, entièrement

façonnée et peinte à la main, avec des décors champêtres ou floraux.

Grâce à vos talents, il y a partout en France des exemples comme celui-là. Des exemples qui

montrent que les métiers d'art, ce ne sont pas seulement des destins individuels fabuleux ; mais

c'est aussi la transmission d'un savoir-faire de génération en génération. C'est aussi un lien

inébranlable entre les habitants. C'est aussi le développement et l'attractivité de tout un territoire,

et des emplois durables pour notre pays.

Nous avons plus que jamais besoin des artistes pour qu'ils rhabillent, redécorent, remeuble

nt ou, comme Matthieu Simian-Mermier, ornementent le monde! Les métiers d'art doivent pl

us que jamais embellir notre quotidien et nous faire rêver notre avenir!

Je vous remercie de votre attention.

Contacts presse:

Service presse de Carole DELGA : 01 53 18 44 13 sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMÉRIQUE